

The background of the slide is the flag of the European Union, featuring a circle of twelve gold stars on a blue field. The flag is shown with a slight wave effect.

Bureau National UNSA
21 et 22 juin 2017



***L'EUROPE
& NOUS ?***

Contexte européen

Crise de confiance entre les citoyens et l'institution européenne :

Un fossé sépare la majorité des citoyens de l'UE des institutions européennes et des dirigeants qui les incarnent.

Mais se contenter de « surfer » sur le rejet de « l'Europe » n'ouvre aucune issue et renforce le désenchantement ambiant.

Il faut au contraire rendre confiance en l'Europe en redéfinissant l'Europe que nous voulons :

Une Europe plus proche de ses citoyens, une Europe sociale, une Europe dont les habitants voient, au jour le jour, l'intérêt qu'elle peut avoir pour eux.

(Exemple concret : la fin des coûts de roaming et la possibilité d'utiliser son forfait téléphonique, 4G comprise, dans tous les pays de l'Union européenne, une application concrète, pour les européens, de décisions prises au niveau de l'UE. *Idem* pour la possibilité élargie pour les étudiants de passer une année à l'étranger avec le dispositif Erasmus et Erasmus +)



BREXIT



C'est quoi ?

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", évoquant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9% des Britanniques ont choisi de quitter l'UE

À la suite du déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne

le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne ont dorénavant deux ans pour préparer la sortie effective du pays.

Jusqu'à cette date, le pays reste donc membre de l'Union européenne.

Nommée en juillet 2016 et reconduite en juin 2017, c'est la Première ministre Theresa May qui mène les discussions sur la sortie de son pays face à une équipe de négociateurs représentant l'Union européenne.



Étapes du BREXIT



L'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE) encadre les conditions d'une sortie d'un État membre de l'Union européenne

L'État qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. L'Union négocie alors avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, que le Conseil conclut ensuite à la majorité qualifiée, après approbation du Parlement européen.

Le 29 mars 2017, Tim Barrow, représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne, a remis la lettre actant le déclenchement de l'article 50 à Donald Tusk, président du Conseil européen.

Ce déclenchement marque le point de départ des négociations conduisant à la sortie du pays de l'UE.

... / ...



Étapes du BREXIT



... / ...

Le 31 mars 2017, les Vingt-Sept ont présenté les grandes orientations de leur approche : l'UE se dit ouverte à des négociations rapides sur le futur partenariat avec le Royaume-Uni, mais une fois seulement que des "progrès suffisants" auront été effectués sur le montant que le pays devra verser au budget européen avant de partir, sur le statut des citoyens européens installés au Royaume-Uni, et sur le statut de la frontière avec l'Irlande.

Le 8 juin 2017, Theresa May a été reconduite dans ses fonctions après la victoire relative du parti conservateur lors d'élections anticipées.

Ce dernier a du toutefois s'allier au parti unioniste irlandais (DUP) pour conserver sa majorité absolue, ce qui pourrait fragiliser la position du pays dans les négociations sur le Brexit.

Les négociations officielles entre Londres et l'Union européenne sur les termes du Brexit **doivent débuter le 19 juin**.



Enjeux du BREXIT



Les conséquences politiques du Brexit pour l'Union européenne sont difficiles à prévoir. Pour certains, la sortie du Royaume-Uni est une catastrophe : de fait, l'Union européenne perd l'une de ses trois grandes puissances, une des plus importantes places financières au monde, le premier partenaire diplomatique des Etats-Unis en Europe ainsi que l'un des seuls États européens entretenant une armée régulière conséquente.

Pour d'autres, elle peut permettre de ressouder l'Union : le Royaume-Uni étant historiquement l'un des pays les moins favorables à l'intégration européenne, sa sortie peut inciter les autres États à aller de l'avant.

Parallèlement aux négociations avec le Royaume-Uni, les Vingt-Sept mènent une réflexion sur l'avenir de l'Union européenne, qui doit s'achever fin 2017.

... / ...



Enjeux du BREXIT ... / ...



Parmi les sujets brûlants qui devront être renégociés figure notamment la facture de la sortie de l'UE.

*Le Royaume-Uni pourrait devoir verser jusqu'à **60 milliards d'euros** au budget européen, un montant qui correspond aux engagements de Londres jusqu'à la fin du cycle budgétaire en 2020.*

*Les négociations porteront également sur **la libre circulation des personnes** entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, ce dernier souhaitant limiter l'immigration sur son territoire.*

Le futur statut des Européens résidant ou travaillant au Royaume-Uni, ainsi que des Britanniques présents sur le continent européen, reste donc à définir.

... / ...



Enjeux du BREXIT ... / ...



*Une grande partie des pourparlers devrait néanmoins porter sur les futures **relations commerciales** entre les deux parties.*

Un chantier particulièrement imposant qui devra définir le nouveau cadre pour les échanges de produits et services (dont les procédures douanières et la réglementation sur les questions environnementales, de santé et de sécurité), alors que près de la moitié des exportations britanniques est destinée à l'Union européenne.

*Enfin, les **conséquences économiques** pour le Royaume-Uni sont également imprévisibles, les experts étant incapables de se prononcer d'une seule voix. Malgré la chute de la livre sterling dans les mois qui ont suivi le référendum de juin 2016, pour le moment l'économie britannique n'a pas subi de dommages, la sortie de l'Union européenne n'ayant pas encore eu lieu.*



Enjeux du BREXIT ... / ...



Position du TUC (Trade Union Congress, syndicat anglais) :

Dans un communiqué du 17 mai 2017 intitulé « protéger la santé et la sécurité après le Brexit », le TUC affirme que le prochain gouvernement doit veiller à ce qu'un engagement soit inscrit dans l'accord sur le Brexit pour, au minimum, faire correspondre le droit britannique avec les normes actuelles et futures de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail. À défaut, les protections existantes seront exposées au risque d'être érodées voire abrogées. La secrétaire générale du TUC, Frances O'Grady, a déclaré : « Les travailleurs ne doivent pas devoir après le Brexit affronter plus de risques pour leur santé et leur sécurité. Le prochain gouvernement a besoin d'un plan étanche pour assurer le transfert en droit britannique des protections de l'UE. »

« La meilleure façon de garantir toutes les protections en matière de santé et de sécurité est de mettre les droits au travail au cœur de la négociation du Brexit. Il devrait être écrit dans l'accord que le Royaume-Uni et l'UE respecteront les mêmes normes, tant pour les droits existants que pour les améliorations futures ».



Enjeux du BREXIT .../...



Position de la CES :

La CES demande que la situation des millions de personnes qui ont quitté leur pays pour vivre et travailler dans l'UE ou au Royaume-Uni soit clarifiée dès le début des négociations. Luca Visentini, secrétaire général de la CES, déclare :

« Les emplois et les droits des citoyens ne devraient pas être retenus en otage tant que tout le reste n'est pas convenu. Il est également essentiel que la situation future des travailleurs soit résolue. Les travailleurs ne peuvent être laissés dans cette situation inacceptable de ne pas savoir quel sera leur sort s'ils perdent ou quittent leur emploi ou bien prennent leur retraite après mars 2019. »



Travailleurs détachés



C'est quoi ? La directive sur le détachement des travailleurs date de 1996 et est censée contribuer au développement du marché intérieur de l'Union européenne en facilitant la circulation de la main d'œuvre.

Concrètement : Ces salariés dépendent de la législation du pays dans lequel ils sont détachés (salaire minimal, durée des congés, conditions de sécurité...). Mais l'entreprise qui détache continue à payer les cotisations sociales dans le pays où celui-ci est embauché habituellement.

Situation en France : En 2015, 285 000 salariés détachés sont déclarés en France, notamment venant de Pologne, du Portugal, d'Espagne, de Roumanie.

... / ...



Travailleurs détachés



RISQUES :

- **Non déclaration des salariés (donc payés au salaire d'origine)**
- **Contournement des règles en vigueur (non-respect du salaire minimum ou de la durée légale du travail)**
- **Montages pour contourner l'esprit de la loi (entreprises « boîtes à lettres » qui n'exercent aucune activité dans le pays d'origine mais détachent des travailleurs.)**
- **Risque de dumping social car il existe des différences importantes des cotisations sociales entre les pays (France : 45% contre 13% en Roumanie ou 21% en Slovénie par exemple)**



Travailleurs détachés

... / ...



2016 : Proposition de révision de cette directive.

La commission européenne a présenté en mars 2016 une révision de cette directive qui cible 4 points :

1 • La rémunération : elle devrait prendre en compte les conventions collectives du secteur de la profession concernée.

Objectif : éviter les pratiques de concurrence déloyale lorsqu'il y a seulement l'application du salaire minimum. (différence de 30 à 70% par rapport au salaire moyen des travailleurs nationaux).

2 • La durée de détachement : celle-ci est de 24 mois. Dès que la durée dépasse 24 mois, le salarié est rattaché au régime du pays d'accueil.

Cette durée n'est pas individualisée, si la même tâche au même endroit est effectuée par des salariés différents, les périodes se cumulent.

... / ...



Travailleurs détachés

... / ...



3 • Les chaînes de sous-traitance : la révision de cette directive proposerait qu'un État membre puisse imposer à l'ensemble de la chaîne de sous-traitance les mêmes règles de rémunération que celles qui lient le contractant principal.

4 • Interim : la commission souhaite garantir l'égalité de traitement entre travailleurs intérimaires locaux et travailleurs détachés par une société d'interim d'un autre État membre.

Cette proposition de révision a reçu une opposition de la plupart des États membres dont sont issus les principaux travailleurs détachés.

Pareillement, 11 parlements nationaux s'y sont opposés (Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République tchèque). + la présidence slovaque du conseil de l'UE s'y est à l'époque opposée. Aujourd'hui, le conseil de l'Europe est sous présidence maltaise depuis 2017.

... / ...



Travailleurs détachés



Position de la CES :

- **Elle s'oppose aux arguments des pays qui sont contre cette révision**
- **Il est fondamental de rétablir le principe « salaire égal pour travail égal au même endroit ».**
- **Exhorte la commission à maintenir sa proposition de révision et insiste pour que le processus législatif garantisse le plein respect des systèmes nationaux de négociation collective et de fixation des salaires conformément aux principes de subsidiarité et de proportionnalité**
- **Droit des syndicats de négocier collectivement pour les travailleurs détachés**
- **Rendre les principaux entrepreneurs conjointement responsables avec leurs sous-traitants pour le respect des termes et conditions d'emploi.**



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Dans ce contexte, intervient une initiative positive de la part de Commission européenne : « le socle européen des droits sociaux ».

Origine du « Socle européen des droits sociaux »

Dans son premier discours sur l'état de l'Union prononcé en septembre 2015, le président Juncker a présenté sa vision d'un socle européen des droits sociaux. L'objectif est de prendre en compte les réalités changeantes du monde du travail et d'indiquer la direction à suivre pour renouer avec la convergence dans la zone euro. Le socle s'adresse en premier lieu à la zone euro mais il est ouvert à tous les États membres qui souhaitent participer.

Septembre 2015, c'est aussi le congrès de Paris de la CES, et Juncker, dans son discours à la tribune, réaffirme vouloir donner une orientation plus sociale à l'Europe.

... / ...



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Différentes étapes de mise en place depuis 2015 et les différentes consultations ayant eu lieu

Le 8 mars 2016, la Commission a présenté une première ébauche du « Socle européen des droits sociaux » et a lancé une consultation publique.

Plus de 16 500 réponses en ligne et près de 200 prises de position ont été reçues de la part d'ONG, de particuliers, de syndicats, d'associations...



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Campagne de la CES « Agir pour améliorer le sort des travailleurs » à laquelle l'UNSA a participé.

<http://urlz.fr/5pmM>

La CES y a participé par le biais de sa campagne « **Agir pour améliorer le sort des travailleurs** » dans laquelle elle rappelait ses priorités pour ce socle. Ce document de prise de position présentait les observations et recommandations de la CES sur le socle européen des droits sociaux à mi-chemin du processus de consultation et résumait les revendications de la CES dans sept domaines prioritaires qui étaient les suivants :

Campagne de la CES « Agir pour améliorer le sort des travailleurs » à laquelle l'UNSA a participé. ... / ...

- 1 • Une économie plus juste et créatrice d'emplois de qualité***
- 2 • Une augmentation salariale pour la justice au travail et la justice économique***
- 3 • Mieux appliquer les droits existants et instaurer de nouveaux droits***
- 4 • La mobilité équitable***
- 5 • Une transition réussie du marché du travail***
- 6 • La protection sociale et des services publics forts***
- 7 • Des changements institutionnels afin d'accorder une importance égale à la promotion de l'Europe sociale.***

Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Avis du CESE « La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux »

Le 22 juillet 2016, Manuel Valls, Premier Ministre, saisit le CESE afin de recueillir son avis dans le cadre de la consultation menée par la Commission européenne.

Dans l'avis qui sera ensuite donné par le CESE, celui-ci a identifié une série de chantiers qui illustrent les principes et les conditions indispensables à la réussite du socle, en permettant notamment sa traduction rapide et concrète pour les citoyennes et les citoyens :

- **Imposer l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **Faire de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté un axe central des politiques européennes**
- **Lutter contre le renoncement aux soins**
- **Inscrire dans le socle un droit à l'accompagnement garanti pour chaque jeune européen**
- **Promouvoir des normes élevées en matière de qualité de l'emploi et lutter contre le dumping social**
- **Sécuriser les parcours de transition de vie**
- **Renouveler l'approche en matière de conditions de travail**

... / ...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Avis du CESE « La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux » ... / ...

L'UNSA a soutenu cet avis, car la construction d'un socle européen des droits sociaux est une des solutions essentielles pour rendre confiance aux citoyens, parce qu'il vise les citoyens européens, leurs conditions de vie et de travail, tout ce qui les motivent et que l'Europe a trop négligé au profit d'approches technocratiques ou économistes.

Enfin, l'UNSA a participé aux travaux qui ont permis la remise de cet avis préconisant un socle centré sur l'effectivité des droits qu'il proclame, en proposant de mettre l'accent sur la portabilité des droits, c'est-à-dire en ouvrant à tous les Européens une réponse positive, protectrice et sécurisante aux mutations économiques, numériques et écologiques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Document issu de la proposition de la commission européenne

En avril 2017, la Commission européenne a présenté un document censé définir un certain nombre de principes et de droits fondamentaux en vue de garantir le bon fonctionnement des marchés du travail et des systèmes de protection sociale.

Il s'articule autour de trois thèmes :

- **Égalité des chances et accès au marché du travail**
- **Conditions de travail équitables**
- **Protection et insertion sociales**

... / ...



Document issu de la proposition de la commission européenne ... / ...

***Ce socle contient 20 principes et droits essentiels recouvrant
les thèmes suivants :***

- 1 • L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie***
- 2 • L'égalité entre les hommes et les femmes***
- 3 • L'égalité des chances***
- 4 • Le soutien actif à l'emploi***
- 5 • Un emploi sûr et adaptable***
- 6 • Les salaires***
- 7 • Des informations sur les conditions d'emploi et une protection
en cas de licenciement***
- 8 • Le dialogue social et la participation des travailleurs***
- 9 • L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée***
- 10 • Un environnement de travail sain, sûr et bien adapté
et la protection des données***

... / ...



Document issu de la proposition de la commission européenne ... / ...

11 • Des services de garde d'enfants et d'aide aux enfants

12 • La protection sociale

13 • Les prestations de chômage

14 • Le revenu minimum

15 • Les revenus et pensions de vieillesse

16 • Soins de santé

17 • L'inclusion des personnes handicapées

18 • Les soins de longue durée

19 • Le logement et l'aide aux sans-abri

20 • L'accès aux services essentiels.

... / ...



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Processus de mise en œuvre de ce socle

Présenté aujourd'hui sous deux formes juridiques au contenu identique : une recommandation de la Commission, prenant effet dès à présent, et une proposition de proclamation commune du Parlement, du Conseil et de la Commission, celle-ci doit maintenant engager des discussions avec le Parlement européen et le Conseil en vue d'obtenir l'approbation de ce « Socle européen des droits sociaux ».

De son côté, Luca Visentini, secrétaire général de la Confédération Européenne des Syndicats a déclaré qu'« à quelques exceptions près, les principes sont très positifs, mais nous espérons que la Commission ira plus loin encore et lancera un vrai processus de convergence à la hausse qui se traduira par des améliorations concrètes pour les travailleurs en Europe ».

... / ...



Éclairages sur le « Socle européen des droits sociaux »

Position de la CES sur ce socle

« La mise en place d'un Pilier européen des droits sociaux est une étape fondamentale vers une Europe plus juste et une bonne solution pour remédier à l'austérité de ces dix dernières années et aux attaques contre les droits des travailleurs et la cohésion sociale. Nous soutenons donc pleinement cette initiative et l'idée d'une Europe sociale « Triple A ».

Nous sommes également réconfortés par l'ensemble d'initiatives législatives et non législatives proposées par la Commission pour promouvoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, comme le congé parental payé et le congé de paternité. Il est maintenant temps pour les États membres de montrer à quel point ils sont réellement engagés dans la lutte pour l'égalité des sexes et les droits des travailleurs. C'est une question de crédibilité.

Position de la CES sur ce socle ... / ...

Nous voulons des propositions qui fonctionnent, qui répondent aux attentes et aux besoins des travailleurs et qui apportent des résultats concrets.

La Commission doit être ambitieuse pour améliorer le socle des droits pour toutes les catégories de travailleurs et garantir la non-régression, définir des normes claires pour la convergence vers le haut, assurer l'accès universel et l'adéquation des systèmes de protection sociale, réduire la précarité du travail et stimuler la création d'emplois de qualité, en s'assurant que la réalisation des droits devienne une priorité pour le Semestre européen, et que la gouvernance économique européenne devienne une « **gouvernance sociale et économique** » avec des droits sociaux et des libertés économiques tous aussi importants.

La CES et ses membres essaieront de convaincre l'ensemble des partenaires sociaux et des États membres de soutenir le Pilier des droits sociaux.

Le Sommet social du 17 novembre à Göteborg devrait être l'occasion pour les dirigeants de l'UE de soutenir le Pilier et de relancer l'Europe sociale.

Position de la CES sur ce socle ... /...

La CES relancera son initiative pour un Protocole de progrès social, en tant que partie essentielle et condition pour toute modification éventuelle de traité – si aucune modification de traité n'est suggérée, nous explorerons d'autres possibilités d'initiatives législatives, afin que les droits sociaux et les libertés économiques aient la même importance dans les législations et pratiques de l'UE. »

L'avenir de l'Europe sociale



« Livre blanc » sur l'avenir de l'Europe

Les discussions sur l'avenir de l'Europe sociale s'inscrivent dans le débat plus large concernant le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe.

Le livre blanc présenté le 1er mars par la Commission européenne expose une série de voies possibles pour l'avenir de l'Europe, ce livre était la contribution de la Commission européenne au Sommet de Rome du 25 mars 2017, célébrant les 60 ans du Traité de Rome.

Ce livre blanc décrit les principales réalisations de l'Union européenne depuis 1947 : une paix longue de sept décennies et une Union élargie comptant 500 millions de citoyens qui vivent libres au sein de l'une des économies les plus prospères de la planète. Le Livre blanc aborde également les défis auxquels l'Europe fait face et présente cinq scénarios illustrant ses évolutions possibles d'ici à 2025, selon la manière dont elle choisira de relever ces défis.

... / ...



L'avenir de l'Europe sociale



Scénario 1 : S'inscrire dans la continuité

L'UE 27 s'attache à mettre en œuvre son programme de réformes positives dans l'esprit de la communication de la Commission de 2014 intitulée Un nouvel élan pour l'Europe et de la Déclaration de Bratislava adoptée en 2016 par l'ensemble des 27 États membres.

Scénario 2 : Rien d'autre que le marché unique

L'UE-27 se recentre progressivement sur le marché unique, les 27 États membres étant incapables de trouver un terrain d'entente dans un nombre croissant de domaines d'action.

Scénario 3 : Ceux qui veulent plus font plus

L'UE-27 continue comme aujourd'hui mais permet aux États membres qui le souhaitent de faire plus ensemble dans des domaines spécifiques tels que la défense, la sécurité intérieure ou les affaires sociales.

... / ...



L'avenir de l'Europe sociale



Scénario 4 : Faire moins de manière plus efficace

L'UE- 27 concentre ses efforts sur des domaines d'action choisis où elle fournit plus de résultats plus rapidement, et réduit ses interventions dans les secteurs où son action est perçue comme n'ayant pas de valeur ajoutée. Elle concentre son attention et ses ressources limitées sur un certain nombre de domaines.

Scénario 5 : Faire beaucoup plus ensemble

Les États membres décident de mettre en commun davantage de pouvoirs, de ressources et de processus décisionnels dans tous les secteurs. Les décisions sont adoptées dans des délais plus courts au niveau européen et sont rapidement mises à exécution.



L'avenir de l'Europe sociale



Processus à venir pour l'avenir de l'Europe sociale

Depuis Mars 2017 ont été adoptés un certain nombre de documents qui sont les suivants :

- Document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe (vu ci-dessus)
- Document de réflexion sur la maîtrise de la mondialisation
- Document de réflexion sur l'avenir de l'union économique et monétaire
- Document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne

à venir :

- Conseil européen des 22 et 23 juin (Taormina – Italie)
- Document de réflexion sur l'avenir des finances de l'UE
- 7 et 8 juillet : Sommet du G20 (Hambourg - Allemagne)
- Mi-septembre : discours sur l'état de l'union 2017
- Conseil européen des 19 et 20 octobre
- Sommet social de Göteborg (Suède) le 17 novembre
- Conseil européen des 14 et 15 décembre

... / ...



L'avenir de l'Europe sociale

Déclaration de Rome de la Confédération européenne des syndicats.

Lors de la conférence de mi-mandat de la CES qui s'est tenue à Rome du 29 au 31 mai dernier, la CES s'est engagée à collaborer avec les institutions européennes pour :

- Des investissements pour une croissance durable et la création d'emplois de qualité ainsi que des services publics de qualité.*
- Des hausses de salaires et la convergence des salaires vers le haut, grâce à une négociation collective plus poussée, au dialogue social et à la participation des travailleurs.*
- Une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone, une numérisation et une automatisation durables, une mondialisation équitable, un agenda commercial progressiste et l'avenir du travail.*



L'avenir de l'Europe sociale

Déclaration de Rome de la Confédération européenne des syndicats. ... / ...

- **Une Europe plus sociale et davantage de droits sociaux, grâce à un pilier européen des droits sociaux fort qui améliore la vie des travailleurs et à un protocole de progrès social.**
- **Une action visant à lutter contre le dumping social et salarial et à parvenir à un traitement et une intégration équitables, par le biais d'une mobilité et d'une migration équitables au sein d'un marché intérieur juste.**





LA MARQUE AUTONOME